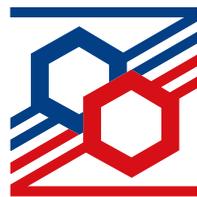




cofrac



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019

Une histoire de confiance
A matter of trust



L'accréditation et le Cofrac

**3646**entités accréditées cumulées au 31/12 dont **84** à l'étranger**3496**

évaluations menées au total

**181**

collaborateurs

**+1800**

évaluateurs et experts techniques

**+90**

pays reconnaissant l'accréditation française



Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité, qui vérifient que des produits, services, systèmes, installations et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires et producteurs de matériaux de référence, aux laboratoires de biologie médicale, et aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi qu'à la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créé en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – est l'instance nationale d'accréditation, véritable reconnaissance de l'accréditation comme activité de puissance publique et d'intérêt général. Dans un souci d'indépendance, tous les intérêts qui y sont liés sont représentés au sein des instances de décision.

Grâce à l'expertise de 181 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 800 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine – le Cofrac fait face à une croissance continue des demandes d'accréditation.



Nos engagements

Indépendance vis-à-vis de toute démarche commerciale

Impartialité des décisions, l'ensemble des parties prenantes de l'accréditation étant représentées au sein de nos instances décisionnelles

Transparence des méthodes et des processus, accessibles à tous sur notre site

Confidentialité des collaborateurs, des évaluateurs et experts techniques ainsi que des membres d'instances



Sommaire

Le mot du Président	p.4
Conseil d'administration du Cofrac	p.5
Le mot du Directeur Général	p.6
Faits marquants de nos activités et développements	p.8
Les évaluateurs du Cofrac	p.13
Membres de l'association	p.14
Comités de section	p.16
Résultats financiers	p.18



Le mot du Président



Joël KARECKI

Président du Cofrac

Un résultat satisfaisant malgré une fin d'année délicate

Après plusieurs années de hausse ou de stabilité, le chiffre d'affaires du Cofrac, qui s'élève à 33,2 M d'Euros, a marqué le pas en 2019 avec un recul de 4 % par rapport au chiffre d'affaires 2018, permettant néanmoins de dégager un résultat positif de 327 k€, contre 976 k€ en 2018. Le modèle économique du Cofrac, basé sur une forte externalisation de ses ressources en évaluateurs, ainsi que les efforts déployés en interne, ont révélé la bonne capacité de la structure à réagir et à s'adapter dans un contexte de perte d'activité substantiel.

L'exercice fait en effet ressortir un chiffre d'affaires notablement inférieur aux prévisions budgétaires (- 31 %) résultant principalement d'une activité en net recul pour la section Santé Humaine (- 9 %). Ce recul résulte pour partie d'une demande d'accréditation moins soutenue que prévue malgré l'échéance réglementaire d'accréditation de novembre 2020 pour les laboratoires de biologie médicale mais surtout de l'impact du mouvement lancé par les syndicats des biologistes médicaux qui ont appelé à un « gel des audits » en signe de protestation dans le cadre des négociations avec l'assurance maladie, provoquant un fort ralentissement de l'activité sur la fin de l'année.

Les autres sections d'accréditation du Cofrac ont quant à elles terminé l'exercice avec un chiffre d'affaires en adéquation avec leurs prévisions, malgré à nouveau une légère contraction du nombre d'organismes accrédités, résultant du regroupement de certains organismes. On notera toutefois une activité toujours « tonique » dans le domaine de la certification, dont le chiffre d'affaires croît de 12 %, soutenu par l'ouverture de plusieurs référentiels d'accréditation, fortement attendus.

Une activité technique soutenue

L'année 2019, marquant les 25 ans du Cofrac, n'en est pas moins restée très soutenue en matière d'activités à différents titres, grâce à l'implication sans faille des collaborateurs du Cofrac.

Sur le plan de la gouvernance, on soulignera l'adoption par le Conseil d'administration des objectifs stratégiques pour les 5 ans à venir accompagnés d'indicateurs de suivi.

La « révolution » numérique se poursuit avec l'extension à toutes les sections des outils de suivi des évaluations des accrédités mais plus encore le lancement du vaste chantier d'une durée de 2 ans de la refonte de l'ensemble des systèmes numériques du Cofrac qui permettront à court terme la dématérialisation totale des documents soutenant l'accréditation tant pour les collaborateurs de la structure que pour les évaluateurs et bien sûr aussi les accrédités. Dès l'été 2019, les premiers outils dématérialisés ont été ouverts aux collaborateurs du Cofrac sous la forme d'une opération pilote. Il s'agit évidemment d'un investissement humain et financier considérable pour la structure.

Enfin, compte tenu du nombre d'accrédités concernés, on ne peut que mentionner le très bon avancement de la démarche de transition vers la nouvelle version de la norme NF EN ISO/IEC 17025 : 2017. Il s'agit évidemment d'une action technique particulièrement emblématique.



Conseil d'administration du Cofrac

Président	Joël KARECKI
Vice-président	Jacques LEVET
Trésorier	Stéphane TORREZ

Organismes accrédités

Gilles BERNARDEAU	RESEAU CTI
Laurent CROGUENNEC	FEDERATION HEXAGONE
François GRÉMY	COPREC
Thomas GRENON	LNE
Franck LEBEUGLE	AFNOR CERTIFICATION
Stéphane TORREZ	EUROLAB
Raymond ZINS	LABAC

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Kathia BARRO	FHF
Anthony BOURDON	GIFAS
Laurent CACHEUX	CNA (Conseil National des Achats)
Dominique CHEVILLARD	FNTF
Jacques LEVET	FIEEC
Cédric PAULIN	CPME

Représentants d'intérêts publics

Viviane APIED	Ministère en charge de l'Environnement
Jacques BESLIN	ALLDC (Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs)
Jacky BONNEMAINS	Association Robin des Bois
Eric CUZIAT	Ministère de l'Economie et des Finances / DGCCRF
Michel GUILLOU	Ministère en charge de l'Agriculture
Céline PERRUCHON	Ministère en charge de la Santé
Nicolas REVENU	CNAFC (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques)

Personnalité qualifiée

Joël KARECKI

Commissaire du gouvernement

Rémi STÉFANINI
Ministère de l'Economie et des Finances / DGE - SQUALPI

Membres à titre consultatif

Maguelonne CHAMBON
Sylvie DONNE
Isabelle RIMBERT
LNE - Métrologie Scientifique
Contrôleure Générale Economique et Financier
AFNOR - Normalisation



Le mot du Directeur Général

Activité

Au 31 décembre 2019, le Cofrac comptait 3646 entités accréditées contre 3689 un an plus tôt. Une diminution de 1,2 % après celle enregistrée l'année précédente. Les activités relatives aux Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) et aux Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) accusent, quant à elles, une baisse un peu plus marquée de 3,8 % avec 151 dossiers gérés fin 2019.

L'érosion du nombre total d'entités accréditées est moins marquée en 2019 et reste principalement due au regroupement d'organismes dans le domaine de la biologie médicale, la section Santé Humaine ayant enregistré une diminution de près de 6 % du nombre de laboratoires accrédités. Amorcé depuis plusieurs années en métrologie légale, ce même phénomène de regroupement d'organismes semble enfin avoir atteint un palier en section Inspection.

Le nombre d'entités accréditées est en revanche en hausse pour les sections Laboratoires et Certifications. Si cette augmentation est légère (+ 0,5 %) pour la première, elle est bien plus marquée pour la seconde : après un bond de près de 8 % en 2018, la section Certifications a vu à nouveau le nombre de ses accrédités croître de 3,4 % en 2019. Une augmentation du nombre d'organismes certificateurs due pour l'essentiel à la mise en place de nouvelles réglementations au niveau national et européen (hébergement des données de santé, entreprises de travaux hyperbares ou encore évaluation CE pour les équipements de protection individuelle).

Au cours de l'année écoulée, le Cofrac s'est à nouveau attaché à répondre au mieux aux attentes des accrédités. De nouveaux formulaires de demande d'accréditation simplifiés, plus faciles à appréhender pour les néophytes, ont ainsi été mis en ligne. Le Cofrac a également mis à disposition sur son site internet des outils d'auto-évaluation pour guider les organismes dans la préparation de leur démarche. Facultatifs, ces outils leur permettent toutefois de matérialiser leur progression dans la prise en compte des exigences essentielles de la norme d'accréditation qui les concerne. 2019 a également été mise à contribution pour travailler au renforcement du dispositif d'impartialité en vigueur au sein du Cofrac. Cela a débouché sur la publication d'une doctrine et la mise en place d'actions complémentaires vis-à-vis de nos évaluateurs, collaborateurs et membres d'instances.

De nouvelles orientations stratégiques pour la période 2019-2023 ont été actées. Constituant la feuille de route du Cofrac, ces orientations, adossées à des indicateurs de suivi annuels, visent à accompagner ses évolutions, notamment en matière de relation avec les accrédités, et à renforcer la robustesse du dispositif national d'accréditation.

Systèmes d'information et numérisation

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de la feuille de route numérique. S'inscrivant dans le cadre des orientations stratégiques, les travaux relatifs à la numérisation constituent un enjeu particulièrement structurant pour le Cofrac.

Ces travaux se sont concrétisés dès l'automne avec la mise à disposition des équipes d'un tout nouvel espace Collaborateur facilitant le suivi des actions en cours. Celui-ci s'enrichira par la suite de nouvelles fonctionnalités. Dans le même temps, des travaux ont été menés pour mettre à disposition de nos clients un espace dédié leur permettant de suivre leur dossier d'accréditation au quotidien. Cet espace verra le jour à l'été 2020.

Les outils de nos évaluateurs ont quant à eux fait l'objet d'importantes optimisations. Les modules de formation à distance mis à leur disposition sont désormais accessibles directement depuis le portail Cofrac & Co sans identification complémentaire.

2019 fut également l'occasion pour le Cofrac de finaliser le déploiement au sein de l'ensemble des sections d'e-folio, l'application de dématérialisation des rapports d'évaluation. Depuis la mi-novembre, e-folio est utilisé pour toutes les évaluations menées dans le cadre de l'accréditation. Les avis recueillis auprès des intéressés concernant cette application se sont avérés très positifs. Près de 93 % des organismes considèrent ainsi qu'e-folio constitue un réel progrès. Ce chiffre grimpe à 98 % pour les évaluateurs.



Dominique GOMBERT

Directeur Général du Cofrac



-1,2%

du nombre d'entités accréditées



1

nouveau formulaire de demande d'accréditation simplifié



1

nouvel outil d'auto-évaluation pour guider les organismes dans la préparation de leur démarche d'accréditation



1

espace Collaborateur lancé dans le cadre du projet de transformation numérique, annonçant les prochains espaces Client et Evalueur



Concernant l'application Flexi+, le déploiement s'est poursuivi pour les laboratoires accrédités. Fin 2019, plus de 26 % des laboratoires accrédités en portée flexible géraient au quotidien leur portée d'accréditation détaillée et la publiaient sur cofrac.fr. Les développements se sont par ailleurs poursuivis pour les sections Certifications et Santé Humaine en vue d'un déploiement au cours du second semestre 2020.

Actions de communication et événements

Le Cofrac a participé activement au Congrès international de métrologie qui s'est tenu en septembre à Paris, avec un stand ainsi que l'animation et la participation à une table ronde consacrée aux premiers retours d'expérience sur la mise en application de la norme NF EN ISO/IEC 17025 : 2017.

Le 15 octobre, le Cofrac a organisé une manifestation pour célébrer ses 25 ans. L'occasion de rassembler autour des équipes les membres du Conseil d'administration, Présidents et Vice-Présidents des Comités de section et des Commissions d'accréditation, anciens du Cofrac toujours impliqués en tant qu'évaluateurs, retraités de l'association, représentants des pouvoirs publics ainsi qu'actuels et anciens Présidents et Directeurs Généraux. Après une première partie « rétrospective » consacrée aux premières années du Cofrac, cette manifestation fut surtout un moyen pour mieux cerner les attentes des différentes parties prenantes de l'accréditation. Et de poser quelques jalons pour le futur...

Le mois de novembre a été marqué par la tenue des forums biennaux pour les sections Certifications et Laboratoires. Ces forums ont rencontré un large succès auprès de leur public. Les sujets abordés ont été particulièrement appréciés, et les perspectives offertes par la transformation numérique ont suscité un intérêt certain à l'occasion de ces journées. Le 10ème forum Accréditation et Laboratoires a notamment rassemblé quelque 450 personnes.

2019 a également été marquée par la parution d'un numéro hors-série du magazine Compétences consacré à l'accréditation dans le secteur agroalimentaire. L'occasion de revenir sur la plus-value de l'accréditation dans ce domaine en donnant largement la parole aux organismes accrédités et aux prescripteurs, et de mettre à l'honneur le travail réalisé par les équipes en section. Un numéro hors-série qui en appelle d'autres.

International

Pour faire suite à la parution de la norme ISO/IEC 17029 (Évaluation de la conformité — Exigences et principes généraux pour les organismes de validation et de vérification), après trois années de travaux auxquels le Cofrac a activement participé, celui-ci a animé deux sessions de formation pour nos homologues sur ce référentiel.

Il poursuit également le suivi de la révision de la norme ISO 14065 pour la vérification et la validation dans le domaine environnemental.

Enfin, le Cofrac a participé aux évaluations par les pairs organisées par EA pour plusieurs de ses homologues. Dans le cadre de la collaboration internationale, il a également accueilli une délégation japonaise pour partager son expérience en matière d'accréditation dans le domaine de l'ETV (vérification des technologies environnementale).



4

sections du Cofrac utilisent
l'outil e-folio



1

participation au Congrès
international de métrologie



1

manifestation pour célébrer les
25 ans du Cofrac



2

forums : Accréditation et
Certifications / Accréditation et
Laboratoires



1

numéro hors-série du magazine
Compétences sur l'accréditation
dans l'agroalimentaire



2

sessions de formation animées
sur la norme ISO/IEC 17029
pour nos homologues



Laboratoires



1910 entités accréditées cumulées au 31/12
dont **77** à l'étranger

490 pour le Pôle Biologie-Agroalimentaire

405 pour le Pôle Chimie-Environnement

553 pour le Pôle Physique-Mécanique

462 pour le Pôle Bâtiment-Electricité



54
accréditations initiales



622
extensions d'accréditation



1287
évaluations menées



151
dossiers BPE/BPL



Faits marquants

Pour la section Laboratoires, l'année a été particulièrement marquée par la poursuite du déploiement du plan de transition vers la norme NF EN ISO/IEC 17025 : 2017, qui comprend notamment :

- la création d'un guide transversal LAB GTA 86 pour apporter aux laboratoires des recommandations complémentaires pour la mise en œuvre des exigences de la nouvelle version de la norme et permettre ainsi une harmonisation des pratiques ;
- la révision du document LAB REF 02 « Exigences pour l'accréditation des laboratoires selon la norme NF EN ISO/IEC 17025 : 2017 » pour qu'il soit en cohérence avec ce guide et la nouvelle politique du Cofrac sur la traçabilité des mesures (GEN REF 10) ;
- la mise à jour des documents de la section ;
- l'analyse et l'exploitation des fiches d'écart et des demandes de clarification émises lors des évaluations de transition ;
- la revue régulière de la boîte mail dédiée aux questions de nos évaluateurs internes ou externes sur la nouvelle norme NF EN ISO/IEC 17025.

Dans ce cadre, la section s'est aussi mobilisée pour assurer le suivi :

- de la réalisation des évaluations de transition selon le planning prévisionnel ;
- des décisions prises sur ces évaluations ;
- de la qualification des évaluateurs techniques sur le nouveau référentiel (finalisation des formations) et des ressources en évaluateurs qualitatifs en lien avec le service Evaluateurs.

La section a également participé à un groupe de travail transversal pour développer des outils d'autoévaluation, à destination des candidats à l'accréditation, sur la conformité aux exigences des référentiels. Elle a collaboré avec les services Evaluateurs et Qualité et Affaires Internationales pour la création du document GEN REF 10 « Traçabilité des résultats de mesure – Politique du Cofrac et modalités d'évaluation » et l'élaboration du projet de guide GEN GTA 01 sur la traçabilité des résultats de mesure.

Le 10^{ème} forum Accréditation et Laboratoires s'est tenu le 28 novembre 2019. Il a été en grande partie consacré aux retours d'expérience sur la transition, avec notamment la tendance des premiers écarts relevés sur une période de six mois, à la nouvelle application de gestion des portées détaillées FLEXI+ pour les laboratoires accrédités en portée flexible, mais aussi à une présentation du projet de transformation numérique du Cofrac et de certaines évolutions du processus d'accréditation.

Le Comité de section Laboratoires a procédé en fin d'année au renouvellement pour 18 mois de ses six Commissions d'Accréditation.



Laboratoires

Pôle Biologie – Agroalimentaire

Le Pôle a poursuivi le déploiement du plan de transition du Guide ISO 34 vers la nouvelle norme NF EN ISO 17034 concernant les producteurs de matériaux de référence (PMR) : finalisation de la révision des documents internes de la section, réalisation de toutes les évaluations de transition ainsi que d'un audit interne supplémentaire en vue de l'évaluation d'European co-operation for Accreditation (EA) de 2020. Il a également participé à un workshop d'EA sur les PMR organisé les 13 et 14 novembre 2019 et publié la révision de plusieurs guides techniques d'accréditation en lien avec la nouvelle version de la norme NF EN ISO/IEC 17025.

Pôle Chimie – Environnement

Le Pôle a délivré les premières accréditations à des laboratoires sur un nouvel indice biologique : l'échantillonnage des poissons à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons. Il a par ailleurs publié une révision du document LAB REF 27 relatif aux contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail, un nouveau document d'information LAB INF 77 présentant la nomenclature et l'expression des lignes de portée d'accréditation dans ce domaine, et le LAB INF 45 en lien avec les caractérisations radiologiques de matériaux, matières, produits, résidus ou déchets susceptibles de contenir des substances radioactives d'origine naturelle.



Développements

- Analyses optiques et physiques des diamants, perles et perles de couleurs par des laboratoires de gemmologie.
- Caractérisation radiologique des déchets à radioactivité naturelle élevée qui sont des déchets générés par l'utilisation ou la transformation de matières premières naturellement riches en radionucléides naturels.
- Essais sur terminaux de télécommunication sans fil pour évaluer l'interopérabilité avec les réseaux 2G, 3G, 4G, MMS.

Pôle Bâtiment – Electricité

Le Pôle a finalisé la révision de plusieurs documents : les guides techniques d'accréditation LAB GTA 07 sur la traçabilité du mesurage dans le domaine des essais de compatibilité électromagnétique, radiofréquence et mesures de champs électromagnétiques sur site, et LAB GTA 10 relatif à la métrologie des grandeurs électriques, magnétiques et temporelles, ainsi que le document LAB INF 44 « Nomenclature et expression des lignes de portée d'accréditation pour les domaines liés à l'amiante (air et matériaux) » suite à la sortie du nouveau schéma réglementaire. Le Pôle a poursuivi sa collaboration avec la Direction Générale du Travail et la Direction Générale de la Santé à travers un groupe de travail sur l'amélioration de la qualité des données dans le domaine de l'amiante et l'établissement du schéma réglementaire d'accréditation en lien avec la recherche d'amiante dans les matériaux.

Pôle Physique – Mécanique

Le Pôle a délivré ses premières accréditations dans les domaines de la tribologie, des endoprothèses vasculaires (stents), et sur une méthode d'étalonnage d'instruments de pesage jusqu'à 6 tonnes. Il a mené des premières évaluations dans les domaines de la gemmologie et des mesures tridimensionnelles à bras articulés. Le Pôle a également publié le document LAB REF 37 relatif aux conditions d'accréditation des organismes en charge de la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants, en collaboration avec la Direction Générale du Travail. Il a poursuivi ses échanges avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur l'accréditation des organismes procédant à des essais sur des équipements sous pression nucléaires.



International

Participation au Congrès international de métrologie (CIM 2019) qui s'est déroulé du 24 au 26 septembre 2019 à Paris Porte de Versailles. Outre sa présence sur le stand du Cofrac, la section est intervenue lors de la table ronde consacrée à la « Nouvelle ISO/IEC 17025 : premiers retours d'expérience » et en particulier sur la mise en application de la version 2017.



Santé Humaine

**801**

entités accréditées cumulées au 31/12

dont **772** selon la norme NF EN ISO 15189
incluant **289** établissements hospitaliers
représentant **4314** sites

**8**

accréditations initiales

**485**

extensions d'accréditation

**772**

évaluations menées

**746**

LBM accrédités



Travaux

- Publication d'un document pour l'évaluation des LBM intervenant dans la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants.
- Publication d'un document pour les examens faisant appel à la technologie de séquençage haut débit (NGS).
- Optimisation de la démarche d'accréditation en microbiologie et en génétique.
- Poursuite de la réflexion sur l'évaluation des systèmes informatiques.
- Mise à disposition d'outils d'auto-évaluation sur la base des exigences des référentiels d'accréditation ISO 15189, ISO 22870 et ISO/IEC 17025.
- Poursuite des travaux de développement d'un schéma d'accréditation en imagerie médicale dans un cadre volontaire.



International

La section est active au niveau européen et participe au groupe de travail Healthcare d'European co-operation for Accreditation (EA). Elle a mené une enquête au printemps 2019 auprès des 34 organismes nationaux d'accréditation membres de ce groupe de travail sur l'état d'avancement de la démarche d'accréditation des laboratoires médicaux en Europe.

Faits marquants

L'activité a été contrastée en 2019. Les laboratoires de biologie médicale (LBM) se sont engagés au premier semestre pour l'extension de leur portée d'accréditation en vue de l'échéance du 1^{er} novembre 2020 imposant l'accréditation de la totalité des activités. Si le nombre de demandes reçues a été supérieur à celui de 2018 à la même période, l'ampleur de ces demandes s'est toutefois avérée inférieure à ce qui était attendu pour atteindre l'objectif final. Le deuxième semestre a, quant à lui, été marqué par une baisse importante des demandes d'extension et par une programmation perturbée des évaluations, en raison d'appels réitérés des syndicats représentatifs et des grands réseaux de LBM au « gel des audits », en signe de protestation dans le cadre des négociations avec l'Assurance Maladie.

Le Cofrac a régulièrement échangé avec la Direction Générale de la Santé, les Agences Régionales de Santé et les représentants des associations professionnelles, que ce soit sur l'avancement de la démarche d'accréditation, les actions engagées ou les difficultés rencontrées liées à un nombre très insuffisant d'évaluateurs techniques, notamment pour les examens plus spécialisés.

Les regroupements des LBM se sont poursuivis, ce qui s'est traduit par moins d'évaluations réalisées, avec un périmètre plus important en termes de sites et sous-familles. Un constat à pondérer car la quasi-totalité des évaluations d'extension (91%) ont été couplées aux évaluations périodiques.

Le développement de l'accréditation pour les examens de biologie médicale délocalisés progresse avec 76 LBM accrédités, dont 43 « hospitaliers », contre 31 l'année précédente, ainsi que pour les examens d'anatomie et de cytologie pathologiques (ACP), avec 31 structures accréditées contre 27 en 2018.

Pour les laboratoires accrédités selon l'ISO/IEC 17025, les 16 premières évaluations de transition vers la version 2017 de la norme ont eu lieu et n'ont pas mis en évidence de difficulté particulière.

La section a par ailleurs poursuivi ses actions d'optimisation des processus, avec notamment : la clarification des exigences applicables pour l'accréditation en biologie médicale et en ACP (révision du document SH REF 02), la révision du règlement d'accréditation et notamment de l'échantillonnage des sites et sous-familles sur un cycle d'accréditation pour assouplir l'intervalle entre deux évaluations d'une même sous-famille pour chaque site, la simplification des modalités d'expression et d'évaluation des portées flexibles, ou encore le recours à des experts intervenant à distance en complément de l'évaluation sur site (technologie de séquençage haut débit).

Le processus de décision a gagné en efficacité avec une augmentation de plus de 9 % des rapports d'évaluation traités en procédure par correspondance et avec une amélioration du délai de prise de décision de 20 %.

Les deux instances de la section, le Comité de section et la Commission d'Accréditation, ont été renouvelées. Ces instances disposent désormais de compétences en imagerie médicale, en plus de celles en biologie médicale, en biologie médico-légale et en anatomie et cytologie pathologiques.

Enfin, la section a fait évoluer son organisation en créant une nouvelle unité d'accréditation intitulée Ile-de-France et Territoires insulaires.



Inspection



752

entités accréditées cumulées au 31/12 dont **2** à l'étranger



26

accréditations initiales



132

extensions d'accréditation



761

évaluations menées



Développements

- Contrôle périodique du système de gestion de la sécurité des remontées mécaniques et tapis roulants en zone de montagne.
- Evaluation de la conformité aux règles nationales du matériel roulant utilisé pour la réalisation de travaux de construction et d'entretien des infrastructures ferroviaires.
- Vérifications périodiques de portes et portails.
- Inspection de produits par supervision d'essais de compatibilité électromagnétique et photométriques dans le cadre de l'homologation de véhicules.
- Repérage d'amiante dans les immeubles bâtis.
- Contrôle périodique des manèges et attractions pour fêtes foraines en service.



International

Participation aux travaux de l'Inspection Committee d'European co-operation for Accreditation (EA) et d'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), dont la révision du document ILAC P15 relatif à l'application de la norme ISO/IEC 17020. Participation à un audit d'organisme d'accréditation organisé par EA ainsi qu'à un workshop IAF/ILAC sur l'application de la norme ISO/IEC 17011. Accueil d'une délégation japonaise pour un partage de retour d'expérience concernant l'accréditation dans le domaine de l'ETV (vérification des technologies environnementales).



Faits marquants

Amorcée en 2017, la décroissance du nombre d'organismes d'inspection accrédités se poursuit, mais de façon moins soutenue que l'année précédente. En cause, les retraits d'accréditation volontaires, conséquences des regroupements d'organismes dans les domaines de la métrologie légale, mais également de la santé végétale et animale où différents organismes ont fusionné à la suite de la mise en place de la réforme territoriale ramenant le nombre de régions à 13. En revanche, le nombre d'extensions d'accréditation et d'évaluations ne cesse de croître, notamment en raison de l'augmentation des membres dans ces organismes organisés en réseaux.

2019 a été marquée par le déploiement de l'application de dématérialisation des rapports d'évaluation e-folio auprès de l'ensemble des organismes accrédités par la section, apportant ainsi un gain de temps et une efficacité accrue aux différents acteurs concernés.

Le nouveau règlement d'accréditation INS REF 05 a été appliqué dès le 1^{er} janvier à toutes les activités de la section, y compris dans le domaine de la métrologie légale. Il résulte de travaux d'harmonisation et de révision des règles pour le calcul des durées et le dimensionnement des évaluations.

Parmi les autres travaux de l'année, la section s'est engagée dans la lutte contre les fraudes au sein des organismes. Un calendrier de travail visant à doter la section Inspection d'un guide technique d'accréditation a été défini pour proposer aux organismes une méthode d'identification des risques de déficit d'intégrité pouvant engendrer une fraude. Le résultat de ces travaux pourrait concerner à terme toutes les activités objets d'une accréditation par le Cofrac.

Afin de gagner en efficience, la section a également procédé au rapprochement des deux Commissions d'Accréditation de la section et en a profité pour renouveler un tiers de ses membres.



Certifications



183

entités accréditées cumulées au 31/12
dont **5** à l'étranger



10

accréditations initiales



63

extensions d'accréditation



676

évaluations menées



Faits marquants

La section a connu une légère croissance d'activité en 2019, avec une progression de 3,4 % du nombre d'entités accréditées, dont 51 % pour la seule ISO/IEC 17065 en certification de produits, services et processus.

Le nombre d'évaluations est plus élevé que l'année précédente en raison de l'augmentation des observations d'activité : ceci est notamment dû à la mise en œuvre complète des règles internationales pour l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management.

Comme en 2018, les chiffres de l'année 2019 confirment que la mise en place de nouvelles réglementations, au niveau national ou européen, constitue un facteur de croissance pour l'activité d'accréditation ainsi que pour les organismes certificateurs. Les accréditations initiales délivrées en 2019 l'ont été majoritairement pour les domaines réglementés (évaluation CE pour les équipements de protection individuelle ; entreprises de travaux hyperbares ; hébergement des données de santé).

La section reste très sollicitée pour étudier la possibilité de développer des dispositifs d'accréditation encadrant de nouvelles activités de certification. Ces sollicitations touchent tous les domaines et émanent de différents acteurs : pouvoirs publics, syndicats professionnels ou organismes certificateurs eux-mêmes.

2019 a été marquée par le lancement en fin d'année, à destination des évaluateurs et des organismes, de l'application e-folio de dématérialisation des rapports d'évaluation, après un important travail de préparation des outils.

Le 9^{ème} forum Accréditation et Certifications, qui s'est tenu le 4 novembre 2019, a réuni près de 90 personnes et a abordé les actualités de l'accréditation, les nouveautés en matière d'outils ou de schémas ainsi que les retours du terrain.

Afin d'être plus efficiente, la section a fait évoluer son organisation en créant les deux pôles SPVA (Services, Produits, Vérification et Agroalimentaire) et MPQP (Management, Produits, Qualification et Personnes).

Le Comité de section Certifications a été renouvelé pour un mandat de trois ans.

Comme chaque année, la section a été audité par le prescripteur national aérospatial (GIFAS) dans le cadre de la surveillance annuelle qu'il réalise. Le résultat de cet audit a été très positif, saluant l'efficacité du système d'accréditation.



Développements

- Certification des formations des agents armés pour les activités privées de sécurité.
- Certification des instruments de mesure (règles OIML).
- Certification des prestataires de formation professionnelle (DGEFP).
- Vérification des émissions de gaz à effet de serre dans le domaine de l'aviation selon le dispositif international CORSIA (DGAC).
- Evaluation CE des systèmes d'interopérabilité ferroviaire (agence ferroviaire européenne).
- Certification des formations des diagnostiqueurs immobiliers (DHUP).
- Certification de systèmes de management des opérations de sécurité privées selon l'ISO 18788.



International

Eu égard au caractère international d'un certain nombre de dispositifs, l'engagement de la section est important, notamment en matière de coopération avec les homologues du Cofrac dans le cadre de travaux d'harmonisation menés par l'International Accreditation Forum (IAF) et European co-operation for Accreditation (EA).

Participation aux activités de normalisation concernant :

- l'ISO/IEC 17029 (Évaluation de la conformité – Exigences et principes généraux pour les organismes de validation et de vérification), norme parue après trois années de travaux, pour laquelle la section a animé deux sessions de formation destinées à ses homologues EA,
- l'ISO 14065 (vérification et validation dans le domaine environnemental) dans le cadre de sa révision.

Participation également à deux évaluations d'organismes d'accréditation.

Actions de coopération avec les donneurs d'ordre, en particulier avec la DG AGRI pour la révision du règlement agriculture biologique, afin de garantir une définition pragmatique des exigences de contrôles des opérateurs.

Participation active aux réunions biennuelles des Certification Committees d'EA et d'IAF.



Les évaluateurs du Cofrac



+ 1800

évaluateurs et experts techniques



Qualifications initiales

35

évaluateurs qualitiens (42 en 2018)

114

évaluateurs techniques (138 en 2018)



Renouvellements de qualification

113

évaluateurs qualitiens (86 en 2018)

197

évaluateurs techniques (182 en 2018)



Extensions de qualification

4

évaluateurs qualitiens (5 en 2018)

97

évaluateurs techniques (85 en 2018)



Supervisions

106

évaluateurs qualitiens (92 en 2018)

Le recrutement de nouveaux évaluateurs s'est poursuivi de façon active en 2019 afin de répondre aux besoins en ressources liés à la mise en place de nouveaux dispositifs d'accréditation et de compenser les arrêts d'activité. L'année a ainsi été marquée par un nombre conséquent de formations, sur de nombreux référentiels. Si elles ont concerné toutes les sections, certaines méritent d'être soulignées.

En section Laboratoires, les évaluateurs techniques responsables d'évaluation ont ainsi suivi, en présentiel, l'une des cinq sessions de formation à la version 2017 de la norme NF EN ISO/IEC 17025. Plus de 200 évaluateurs étaient concernés. Une formation BPE a également été dispensée.

Côté section Certifications, des évaluateurs qualitiens internes et externes ont été formés sur les référentiels NF EN ISO/IEC 17065 et 17021-1.

Des réunions d'harmonisation se sont également tenues dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de la santé humaine pour l'ensemble des évaluateurs qualifiés, ou d'autres domaines liés aux activités de certification, d'inspection ou de laboratoires. La formation à distance et l'harmonisation des pratiques d'évaluation ont été renforcées avec l'implémentation de nouveaux modules à destination des évaluateurs.

Les travaux menés par le Cofrac pour définir une politique métrologique unique pour l'ensemble des activités accréditées ont débouché sur la parution du document GEN REF 10 Traçabilité des résultats de mesure – Politique du Cofrac et modalités. Etabli sur la base du retour d'expérience des différentes sections en matière de gestion des raccordements métrologique, en phase avec le document international ILAC P10 ILAC Policy on Traceability on Measurements Results, il formalise les modalités d'évaluation selon les voies de raccordement utilisées par les organismes accrédités. Des évaluateurs ont été spécifiquement habilités pour évaluer la maîtrise de la traçabilité métrologique en cas de recours à une voie 3.

L'application de dématérialisation des rapports d'évaluation, e-folio, a été déployée avec succès dans l'ensemble des sections. Désormais, elle est utilisée pour toutes les évaluations menées dans le cadre de l'accréditation.

Dans le cadre de la transformation numérique, l'accès aux applications a été rationalisé, la plateforme de formation à distance « Moodle » étant désormais accessible, comme e-folio, depuis le portail extranet Cofrac & Co.



Membres de l'association

Membres actifs

Organismes accrédités ou leurs groupements

01 CONTROLE	DEKRA CERTIFICATION SAS	LCPP
28LBM DES HUEP - AP-HP	DEKRA INDUSTRIAL SAS	LNE
AB CERTIFICATION	DIAGNOVIE	LRQA FRANCE SAS
ACDEF	DNV GL - BUSINESS ASSURANCE FRANCE	LSTI SAS
ACRITEC	DTSB-SFJF	MAZARS SAS
AFNOR CERTIFICATION	DYOMEDEA - NEOLAB	MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	ECOCERT SA	NESTLE FRANCE NQAC Cergy
ALLIANCE CONTROLE VERIFICATION	EFECTIS France	NOVABIO
ANSES	ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG	OPQIBI
ANSM	EUROFINS LABAZUR RHONE ALPES	PROBIOQUAL
APAVE	EUROLAB France	QUAESRES - QUALIPROPRE
APHM LBM - POLE BIOLOGIE MEDICALE	EUROVENT CERTITA CERTIFICATION	QUALIBAT
APROLAB	EXALAB	QUALICONSULT
ASEFA	FCBA	QUALIFELEC
ASQUAL	FEDERATION HEXAGONE	QUALISPORT
ASSOCIATION DES CONTROLEURS DE FRANCE	GDS FRANCE	QUALIT'EnR
BC-LAB	GEN BIO	QUALITY PARTNER SAS
BIOESTEREL	GIE ICV - VVS	QUALTECH SAS
BIZLINE SAS	GINGER CEBTP	RESEAU CTI
BUREAU ALPES CONTROLES	GLOBAL CERTIFICATION	SAUR
BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE	GMED SAS	SELARL BIO ARD' AISNE
BUREAU VERITAS EXPLOITATION	GNIS SOC	SELARL BIO67 - BIOSPHERE
BUREAU VERITAS LABORATOIRES	GRID SOLUTIONS SAS	SELARL CANARELLI COLONNA FERNANDEZ
BUREAU VERITAS SERVICES SAS	GROUPE DE PREVENTION	SELARL MED-LAB
CABINET FONTAN	GRTGAZ	SELARL UNIBIO 92
CEFRI	HOSPICES CIVILS DE LYON	SELAS ABO+
CENTRE DE PATHOLOGIE EMILE GALLE	I.CERT	SELAS ASTRALAB
CENTRE HOSP MEM. France/Etats-Unis	INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE	SELAS BARLA
CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE	INTERTEK CERTIFICATION France	SELAS BIO LBS
CERIB	IRSTEA	SELAS BIO-LAM-LCD
CERQUAL SAS	ISQ	SELAS BIOLAB AVENIR
CETIAT	ITERG	SELAS CAB - LABO DE L'ILL
CETIM	LABORATOIRE BIOCENTRE	SELAS ESPACEBIO
CH VALENCIENNES	LABORATOIRE BIOCOME	SELAS LABORATOIRE ANALYSE
CHU DE NICE - HOPITAL PASTEUR 1	LABORATOIRE BIOSUD	SELAS LABORATOIRE BIOMER
CHU de Nîmes	LABORATOIRE CERBA	SELAS LABORATOIRE DE L'AVENUE
CHU DIJON BOURGOGNE	LABORATOIRE LXBIO	SELAS LABORIZON MAINE ANJOU
CNPP CERT	LABORATOIRE VIALLE	SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES
COFREND	LABORATOIRES DE PROXIMITE ASSOCIES	SGS FRANCE - LAB. DE ROUEN
CONFARMA FRANCE SAS	Laboratoires MAYMAT	SGS ICS
CONTROL UNION INSPECTIONS FRANCE	LABOSUD	SILLIKER SAS - MERIEUX NutriSciences
COORDINATION DES OEUVRES SOCIALES ET MEDICALES	LABOSUD GARONNE	SNIPF CERTIFICATION
COPREC	LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE	SOCOTEC
CREPIM	LBM BARRAND	SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE
CRITT MDTS	LBM BIOFRANCE	SOPEMEA
CSTB	LBM CAB	SYNLAB PARIS
CTC	LBM EIMER	SYPREV
CTIF	LBM FIEVEZ IGOUT	TRESCAL SAS
	LBM FORTEBIO	UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL
	LCIE	VIVAUTO PL SAS



Membres de l'association

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

AFG
 AIMCC
 CNOM
 CNPath - Conseil National Professionnel des Pathologistes
 Comité des Constructeurs Français d'Automobiles
 CONSEIL NATIONAL DES ACHATS
 CPME
 EDF - LAB PARIS - SACLAY
 FEDERATION DES INDUSTRIES MECANIQUES
 FEDERATION FRANCAISE DES METIERS DE L'INCENDIE
 FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE
 FFB (Fédération Française du Bât)
 FFLOEI
 FIEEC
 FNTP
 FRANCE CHIMIE
 GIFAS
 IFS MANAGEMENT
 MEDEF
 SIDIV
 UNICANCER
 UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE

Représentants d'intérêts publics

AFITE
 AFOC
 AGENCE DE LA BIOMEDECINE
 ASSOCIATION LEO LAGRANGE
 ASSOCIATION ROBIN DES BOIS
 CNAFC
 CNAMTS
 COLLEGE FRANCAIS DE METROLOGIE
 DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES
 DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
 HAUTE AUTORITE DE SANTE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 MINISTERE DE L'ECOLOGIE & DE LA TRANSITION SOLIDAIRE
 MINISTERE DE L'ECONOMIE (DGCCRF)
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 MINISTERE DE LA SANTE - DGS
 SOCIETE FRANCAISE DE BIOLOGIE CLINIQUE

Membres associés

12345 ETOILES DE FRANCE
 AEROMETROLOGIE
 AFNOR GROUPE
 AGRI CONFIANCE
 AIR LIQUIDE INSPECTION ET SERVICES
 AMMER JEAN-FRANCOIS
 APITI
 BIO QUALITE
 BRGM - Direction des Laboratoires
 BUREAU PREVENCO
 BUREAU VERITAS CPS France
 CALEDONIENNE DES EAUX
 CEKAL ASSOCIATION
 CEMAFROID SAS
 CEPRAL
 CNAM LCM -Métrologie
 COMPAGNIE NATIONALE DES BIOLOGISTES
 EXPERTS
 CTE SAS
 DGA Techniques Terrestres
 E2M

ECOCERT ENVIRONNEMENT
 EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT
 ENDRESS et HAUSER
 EUROFINS GALYS
 EVE RISQUES INDUSTRIELS
 FRANCE EDUCATION INTERNATIONALE
 GIE LABILAIT
 GINGER CATED
 GMS INTERVENTIONS
 INOVALYS
 INRA
 INTER-CALIBRATION
 ITRON FRANCE
 JOEL KARECKI
 KOLOPP
 LABORATOIRE COLARD
 LABORATOIRES ANIOS
 LABORATOIRES POURQUERY
 LBM DUBET
 LBM FORESTIER
 LCI - CF&R

MEDILAB66
 METROVALI
 Monsieur Jean-Charles DUGIMONT
 ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS
 SECTION G
 POLE VERIFICATION
 QSE PARTNER
 ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE
 SAGEMCOM BROADBAND SAS
 SELARL DE BIO. MEDICALE SAMBOURG
 SELAS BIOCLINIC
 SELURL ROULLAND DAVIDOU
 SILEBAN
 SOCIETE DES PETROLES SHELL
 TESTO INDUSTRIAL SERVICES
 TRAPIL
 UTAC
 VALAB
 VISKALI ACC
 ZWIEBEL SAS



Comités de section



Laboratoires

Président : Marc HIMBERT



Organismes accrédités

Guislaine BAVELARD
Caroline CHMIELIEWSKI
Pierre CLAUDEL
François FARGE
Alain HOCQUET
Pascal LAUNEY
Nicole MAURICE

Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB)
Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP)
Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques (CETIAT)
APAVE SA
Institut Technologique FCBA
Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE)
SILLIKER SAS - Mérieux NutriSciences

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Patrice BARRÉ
Alain BONNET

Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)
Association des Industries des Matériaux, produits, Composants et équipements pour la Construction (AIMCC)
ENEDIS (Groupe EDF)
Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA)
Fédération Française du Bâtiment (FFB)

Représentants d'intérêts publics

Clara ALBERGARIA PACHECO
Olivier CALVEZ
Francis CHATELAIN
Marielle FAYOL

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – Direction Générale de l'Alimentation (DGAI)
Ministère du Travail – Direction Générale du Travail (DGT)
Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC)
Ministère de l'Économie et des Finances – Direction Générale des Entreprises (MEIN/DGE/SQUALPI)
Ministère de la Transition écologique et solidaire – Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DGALN/DEB/SDEN)

Personnalités qualifiée

Marc HIMBERT

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

Participant à titre consultatif

Maguelonne CHAMBON

Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE)



Certifications

Président : Olivier DOYEN
Vice-Président : Yves BOUHIER

Organismes accrédités

Katia CHAMBERT
Laurent DAHMANI
François FARGE
Philippe FUSILLER
Bernard LESPRIT
Jacques MATILLON
Yves MOLY

ECOCERT SA
AFNOR CERTIFICATION
APAVE
SGS ICS
INTERTEK CERTIFICATION FRANCE
BUREAU VERITAS CERTIFICATION
DEKRA CERTIFICATION

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Caroline BÉGUÉ
Olivier DOYEN
Franck GAMBELLI

Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI)
Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)

Représentants d'intérêts publics

Yves BOUHIER
Laurent CADIOU

Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE)
Ministère de la Transition écologique et solidaire – Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGECC)
CNAFC
Ministère du Travail – Direction Générale du Travail (DGT)
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – Direction Générale de l'Alimentation (DGAI)

Antoine DE FINANCE
Marianne KOSZUL
Sébastien REMY



Comités de section

Santé Humaine

Président : Bernard GOUGET
Vice-Président : Alain SUIRO

Organismes accrédités

Jean CANARELLI
Anne GRUSON
Elisabeth GUIBOURGE
Ivan MONNERET
Philippe PIET
Henri PORTUGAL
Brigitte SAVIE
Marie-Hélène TOURNOYS
Michel VAUBOURDOLLE

LBM CANARELLI – COLONNA DE CINARCA - FERNANDEZ
CH ARRAS
LBM LABOSUD PROVENCE BIOLOGIE
LBM LABOSUD-OC BIOLOGIE
LBM BIOCENTRE LABORATOIRES D'ANALYSES
LBM DE L'AP-HM
LBM BIO +
LBM CH BÉTHUNE
LBM DU GH HUEP DE L'AP-HP

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Bruna ALVES DE REZENDE
Catherine BLIEM-LISZAK
François CHATELAIN
Marie-Christine COPIN
Jean-Luc THOMAS

UNICANCER
Établissement Français du Sang (EFS)
Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC)
Conseil National des Pathologistes
Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Ville de Paris

Représentants d'intérêts publics

Denis Jean DAVID
Marianne DESCHENES
Catherine GUICHARD
Philippe JONVEAUX

Haute Autorité de Santé (HAS)
Agence Nationale de la Sécurité des Médicaments et des produits de santé (ANSM)
Direction Générale de la Santé (DGS)
Agence de la Biomédecine (ABM)

Personnalités qualifiées

Pascale BLANGARDIN
Thierry COTE
Jean-Charles DUGIMONT
Bernard GOUGET
Alain SUIRO

Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (SIDIV)

Membre à titre consultatif

Vincent DELATOUR

Bio Qualité

Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE)

Inspection

Président : Pascal LEMOINE
Vice-Président : Alain THIBAUT

Organismes accrédités

Evelyne BRIONNE
Gérard CAYZAC
François CORRE
Rémi FONTAN
Gilles MICHEL
Pascal NURY
Charlotte NENNER
Laurent PEINAUD

SAUR
Groupe de Prévention
SOCOTEC
Cabinet FONTAN
BUREAU VERITAS SA
ACRITEC
APAVE
DEKRA INDUSTRIAL SAS

Groupements professionnels d'entités recourant à l'accréditation

Olivier CHABROUX
Benoît DALY
Christophe ERHEL
Franck GAMBELLI
Eric SORGO

Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)
Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR)
Association Française du Gaz (AFG)
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)
Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

Représentants d'intérêts publics

Luc BARANGER
Michel GUILLOU
Isabelle MAILLARD
Christophe PECOULT

Fédération Nationale Famille de France
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Ministère du Travail
Ministère de la Transition écologique et solidaire – Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) – BSERR)
Ministère de l'Économie et des Finances – Direction Générale des Entreprises – Bureau de la métrologie)
Ministère de l'Intérieur – Bureau de la prévention et de la sécurité incendie

Personnalités qualifiées

Thierry GUILARD

Alain THIBAUT
Pascal LEMOINE

Consultant indépendant
Retraité



Résultats financiers en K€



Bilan



Actif	Bilan 31/12/18	Bilan 31/12/19
Immobilisations brutes	10 675	12 613
Amortissements	-6 455	-7 335
Immobilisations nettes	4 220	5 278
Créances clients et comptes rattachés	7 146	7 367
Provisions clients	-174	-134
Créances clients	6 972	7 234
Autres créances	1 105	1 250
Valeurs mobilières de placement	1 735	1 846
Disponibilités	4 386	2 484
Charges constatées d'avance	758	852
Ecart de conversion actif	-	-
TOTAL	19 176	18 944

Passif	Bilan 31/12/18	Bilan 31/12/19
Fonds social	7 336	8 312
Résultat de l'exercice	976	327
Provisions pour risques & charges	152	145
Emprunts et dettes financières	45	-
Provisions pour risques financiers	-	-
Dettes fournisseurs et compte rattachés	5 844	6 063
Dettes sociales, fiscales et autres	4 769	4 082
Produits constatés d'avance	54	15
Ecart de conversion passif	-	-
Total	19 176	18 944

Compte de résultats

Charges	Exercice 2018	Exercice 2019
Charges de personnel (yc restaurant d'entreprise, formation continue, taxes sur salaires, déduction CICE)	12 173	12 310
Rémunération des évaluateurs	12 525	11 728
Frais de missions	3 470	3 371
Frais de fonctionnement	4 384	4 714
CET (CVAE et CFE)	295	199
Sous-total	32 846	32 322
Dotations aux amortissements	823	942
Dotations aux provisions pour dépréciation créances	90	14
Dotations aux provisions pr risques et ch d'exploitation	30	-
Dotations aux provisions pour risques financiers	6	-
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	20	45
Charges financières	3	1
Charges exceptionnelles	-	-
Impôts sur les sociétés	352	166
Résultat de l'exercice (bénéfice)	976	327
Total	35 146	33 819

Produits	Exercice 2018	Exercice 2019
Redevances	9 321	9 519
Accréditation (audits, études préliminaires, examen des actions correctives)	21 685	20 576
Autres (frais de missions, développements...)	3 330	3 008
Cotisations	119	125
Sous-total	34 456	33 228
Conventions avec les ministères	273	218
Reprise sur provision pour dépréciation de créances	23	55
Reprise sur provisions pour risques et charges et transfert de charges d'exploitation	285	226
Reprise sur provisions pour risques et charges financières	10	6
Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnelles	-	-
Produits financiers	43	45
Produits exceptionnels	56	40
Total	35 146	33 819

NB : chiffres devant être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale



Ce document est édité par le service
Communication/Promotion du Cofrac.
Juin 2020.

Cofrac
Service Communication/Promotion
52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris

Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18
Email : julie.petrone-bonal@cofrac.fr

Conception : 64°nord

ISSN 2550-8296





Une histoire de confiance



Cofrac
52 rue Jacques Hillairet
75012 Paris



Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20
www.cofrac.fr



[linkedin.com/company/cofrac](https://www.linkedin.com/company/cofrac)



[youtube.com/c/CofracFrance](https://www.youtube.com/c/CofracFrance)



twitter.com/cofrac_officiel